

Image not found or type unknown



## Reservation de terrain avec un constructeur

Par **JULIEN**, le **13/04/2010** à **21:56**

Bonjour,

J'ai réservé un terrain chez le notaire avec un constructeur, par la suite, je ne me suis pas entendu sur le prix final de la construction et je souhaite tout annuler. Est-ce qu'un refus de crédit de la banque suffit?

merçi de me conseiller à ce sujet.